

Direction Générale

Réf. : SD

Relevé de conclusions Démarche de progrès Mercredi 16 novembre 2022

Présents : Audrey André, Philippe Atain-Kouadio, Gilles Chabré, Anne Desbordes, Nicolas Di Sciullo, Stéphane Dupré, Clémentine Galassi, Christophe Gouteux, Stéphane Laurent, Alma Mehmeti, Hélène Migeot, Vanessa Piskosz Royer, David Quilleré, Sylvain Thiriet.

Excusés : Stéphan Apparu, Sandra Haas, Nelly Yellet

Cette première revue de projet fait suite à l'installation des pilotes fin juin et au passage de l'été.

Il s'agit sur cette première revue, après un premier tour de table sur l'avancée des actions, de définir ensemble la façon de travailler pour permettre d'accélérer le rythme de la démarche.

Le tour de table a pu montrer les avancées : plusieurs actions sont engagées ou devraient débiter prochainement. D'autres actions sont encore en recherche de pilote ou à construire.

Par ailleurs, après discussion, l'action « Réanimer les coordinations » est rattachée à celle sur la gouvernance au sein de la majorité, pilotée par Sylvain Thiriet.

Il est rappelé que les pilotes ne sont pas seuls face aux actions dont ils ont la charge. En cas de doute, de difficultés ou de besoin d'échanges, l'ensemble du collectif est présent pour les épauler. Par ailleurs, Stéphane Dupré, en tant que responsable de la démarche est plus spécifiquement disponible pour les accompagner.

Pour suivre la démarche, la collectivité s'est dotée de l'outil Komunit, qui permet de gérer les fiches actions :

- modifier l'état d'une fiche action,
- renseigner un journal d'actions et un taux d'achèvement,
- renseigner les éléments budgétaires,
- rattacher des annexes / fichiers / comptes rendus, à chaque fiche.

Après discussion, il est décidé que les pilotes pourront visualiser l'ensemble des fiches actions et auront la possibilité de modifier eux-mêmes leur fiche action (même si une gestion centralisée sera également effectuée par Stéphane Dupré, Clémentine Galassi et Audrey André).

En tant que chef de projet, Stéphane Dupré interviendra auprès des pilotes chaque quinzaine afin de renseigner l'état d'avancement de l'action et de les soutenir dans leurs tâches.

Une revue de projet sera programmée toutes les 8 semaines pour discuter de l'état d'avancement des actions et si nécessaire des difficultés rencontrées et des réorientations éventuelles. Ainsi la prochaine revue aura lieu en 2023, semaine 3.

La communication et la transparence sur l'ensemble de la démarche sont fondamentales pour la réussite du projet.

Les élus engagés dans la démarche ont aussi pour rôle d'informer l'ensemble de leurs collègues de la majorité.

L'administration, au-delà de la mise en accès libre sur intranet de toute la démarche, réfléchit à la façon de communiquer régulièrement auprès de tous.